

de 100 millions en espèces, puisqu'ils ont besoin de cet argent immédiatement. Bien d'autres choses sont nécessaires dès maintenant pour sauver la ferme familiale dans l'Ouest du Canada. On ne peut remettre des mesures indéfiniment à plus tard, car plus on attendra, plus les cultivateurs se feront rares sur les terres. En Saskatchewan, l'an dernier, plus de 30,000 ont quitté la province, et la plupart d'entre eux directement à la suite de la crise de l'industrie agricole.

• (10.10 p.m.)

Nous devons prendre de nombreuses mesures si nous voulons sauver la ferme familiale. Il nous faut un double système de prix pour les céréales, par exemple, qui accordera au cultivateur un certain prix pour le blé vendu au Canada et un autre pour le blé vendu sur les marchés internationaux. Nous devons faire quelque chose au sujet du coût élevé des machines agricoles, au sujet de la mise en vigueur de nombreuses recommandations de la Commission Barber concernant le coût élevé de l'outillage agricole. Avant tout, en tant que députés, nous devons essayer de convaincre le gouvernement d'écouter les cultivateurs et les organismes agricoles. Ce n'est pas ce qu'il a fait dans le passé. Il est grand temps que la démocratie de participation en soit une de participation complète et que le gouvernement écoute les cultivateurs, au lieu d'annoncer une élection tous les quatre ans et de les oublier entre-temps.

Les vus du Syndicat national des cultivateurs, de la Fédération de l'agriculture, des syndicats de blé et d'autres organismes sont unanimes au sujet de nombreuses recommandations qui ont été faites au gouvernement. Un point qu'ils réclament est celui de mesures d'urgence, et ils les réclament depuis les deux dernières années. Ne tardons pas davantage. Ils ont besoin de 100 millions de dollars et ils en ont besoin tout de suite; pourquoi alors le gouvernement ne les écoute-t-il pas?

Les syndicats agricoles désirent également que nous débattions le programme de stabilisation parce qu'un grand nombre des mesures qui y figurent ne sont pas conformes aux désirs des cultivateurs. Pourquoi le gouvernement n'écoute-t-il pas les cultivateurs au lieu de toujours leur dicter la marche à suivre? Ce sont certaines des mesures qu'il nous faudra certainement prendre pour stimuler et encourager un mode de vie enrichissant, la vie rurale. Toutefois, au lieu d'agir dans ce sens, nous lançons dans de grandes discussions avec le gouvernement qui retient les versements en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé qui devraient être faits à la Commission du blé pour l'entreposage. Ces versements devraient être faits. Les cultivateurs devraient être aidés, et non gênés.

Je prévois que le secrétaire parlementaire va se lever et parler du bill sur la stabilisation pour nous dire que nous en retardons l'adoption. Je rappellerais de nouveau à la Chambre que nous avons proposé d'en faire un bill distinct. Tous les députés de ce côté-ci de la Chambre veulent en faire un bill distinct pour que les 100 millions de dollars puissent être versés. Quand le secrétaire parlementaire se lèvera, j'espère qu'il aura quelque chose de constructif à dire. Sinon, je crains que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) aura peur de participer à l'élection partielle d'Assiniboia qui se tiendra le 8 novembre

parce que les cultivateurs auront alors l'occasion de donner leur opinion sur la politique agricole du gouvernement.

[Français]

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, en réponse à l'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) j'aimerais d'abord faire état d'une remarque qu'il a faite à l'effet que je blâmerais certainement l'opposition de la mauvaie situation, parce que c'est elle qui a bloqué l'adoption du bill C-244. Eh bien, je vais quelque peu le décevoir, car je n'avais nullement l'intention de traiter de l'action législative.

L'honorable député, d'une façon très compétente, je l'avoue, fait état de la situation difficile dans laquelle se trouve l'agriculture des Prairies, particulièrement de sa province, la Saskatchewan, qui a été plus touchée que les deux autres par la mévente des grains au cours des trois dernières années.

J'aimerais signaler qu'il demande au premier ministre (M. Trudeau) de faire une déclaration sur une nouvelle politique que le gouvernement pourrait proposer en vue de corriger la situation. Eh bien, il faut tout de même reconnaître que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts en ce sens au cours des dernières années, et que si le problème n'a pas été solutionné à la satisfaction de l'honorable député et des cultivateurs de l'Ouest, ce n'est sûrement pas parce que le gouvernement n'a rien fait. Il faut tout de même convenir que nous sommes subordonnés à des facteurs internationaux sur lesquels nous n'avons, à toutes fins pratiques, aucun contrôle, et le gouvernement doit agir dans ce contexte.

Maintenant, l'année qui vient de se terminer a été excellente, puisque nous avons atteint un chiffre de ventes sans précédent. En effet, selon les chiffres recueillis jusqu'à ce jour, nous aurions vendu, cette année, plus de 690 millions de boisseaux de grains des diverses variétés. On reconnaît que même si ce chiffre est sans précédent dans l'histoire des ventes de grains au Canada—et ce sont là des grains vendus pour l'exportation—les prix n'ont pas été aussi forts qu'on l'aurait espéré et que le montant qui sera touché sera probablement équivalent à celui de la meilleure année antérieure. Mais à cela, il faut ajouter les ventes qui ont été faites au Canada, et les prix payés l'an dernier ont été nécessairement plus élevés que l'année précédente. Le grave problème est le suivant: les cultivateurs s'étant endettés au cours des deux années précédentes et ayant même perçu des revenus à l'avance—puisque nous avons versé de l'argent pour la production faite et engrangée—il est évident qu'ayant remboursé cette partie de la dette, ils n'ont certes pas l'argent qu'ils aimeraient avoir.

Toutefois, nous sommes actuellement à préparer des lois. Le député a parlé d'une loi sur la stabilisation des prix. Certaines autres lois sont en préparation, et je suis sûr que d'ici quelques mois l'économie des provinces de l'Ouest se sera certainement améliorée. Elle reviendra au niveau où elle était il y a environ trois ans, alors qu'elle n'avait pas encore connu le fléchissement des prix.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 17.)